

Image not found or type unknown



Mon voisin a percuté ma voiture mal stationnée sur notre parking

Par **Siham1759**, le **20/01/2014 à 13:48**

Bonjour,rrnrnEtant mal stationné sur un parking (parking privé, cour ou la propriétaire a délimité une place pour chacun) mon voisin a percuté ma voiture en sortant de celui-ci. Qui est dans ses tords en s'achant que je ne me trouvais pas dans le véhicule ? rnrnJ'attends de vous des conseil pour la rédaction du constat et les risques au niveau de l'assurance.rnrnMerci, cordialement.

Par **Lag0**, le **20/01/2014 à 15:32**

Bonjour,rnS'il s'agit d'un parking privé non ouvert à la circulation publique, les responsabilités seront très certainement 50/50.

Par **kataga**, le **20/01/2014 à 15:43**

Bonjour,rnQuels sont les dégâts ? faites chiffrer par votre carrossier et demandez à votre voisin de vous payer ces frais ..

Par **Tisuisse**, le **20/01/2014 à 18:30**

Bonjour Siham1759,rnrnTout dépend des cases qui seront cochées par chacun sur le constat et le partage des responsabilités sera fonction de ces cases. La rumeur du 50-50 parce que parking privé n'est pas fondée. Le 50-50 n'est appliqué que si l'assureur ne peut pas, en fonction de ces cases et uniquement sur ces bases, arriver à déterminer une quelconque responsabilité totale de l'un des 2 conducteur ou si le cas de partage est prévu par le barème IRESA.